

Trions, c'est tout bon !

Le traitement des déchets de l'année 2016 en Vendée



Près de 70 % de nos déchets valorisés

D'année en année, avec la participation de tous, nous valorisons toujours plus de déchets. Nous pouvons nous en féliciter.

Comparé à 2015, nous avons produit moins d'ordures ménagères en 2016 : moins 7,76 kg par habitant. Par contre, les déchèteries ont reçu davantage de déchets (+ 3,37 %). La majorité de ces déchets ont été recyclés. D'une part, grâce au conseil de tri des agents qui nous accueillent sur ces sites de collecte. D'autre part, grâce aux filières de valorisation développées par les professionnels du recyclage.

Ainsi, la performance de valorisation globale obtenue dans notre département, près de 70 %, a pour origine la contri-

bution de tous. Cette performance vendéenne est remarquable puisqu'elle dépasse l'objectif national de 55 % fixé dans la loi sur la Transition énergétique pour 2020.

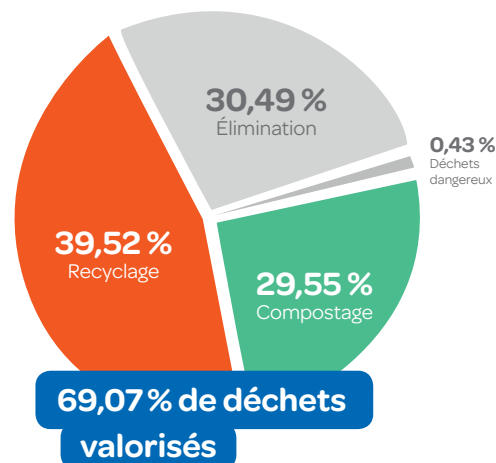


La Vendée est Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet depuis fin 2015. C'est donc un défi que nous devons relever, en allant plus loin dans la réduction des déchets ou dans leur valorisation à la maison, comme la tonte de pelouse en compost ou la taille des haies en paillage.

Hervé ROBINEAU
Président de Trivalis



TRAITEMENT PAR FILIÈRE



Qu'est devenu mon tri ?

BILAN 2016
600 kg
/ an / habitant

Population DGF 2016
773 447 habitants

Moyenne départementale

Ce chiffre de production de déchets par habitant est la moyenne départementale pour 2016. Il se peut que, là où vous résidez, la production soit inférieure. Vous pouvez vous en féliciter.

J'AI TRIÉ À LA MAISON

254 kg soit **42%**
/ an / habitant



EMBALLAGES

Les emballages sont envoyés vers un centre de tri où ils sont séparés par catégorie (plastiques, cartonnettes, métaux,...).

17 kg/an/hab

Soit 13 347 tonnes

Recyclés en pulls, sècheurs, boîtes de carton, papier essuie-tout, ...

Refus de tri : **4 337 tonnes**



TRI SOLIDAIRE

Maroquinerie, chaussures et textiles sont à déposer dans les bornes textiles. De plus, de nombreuses associations collectent les bouchons de liège, les lunettes, les radiographies, les téléphones portables, les balles de tennis, ...
+ d'infos sur trivalis.fr rubrique partenaires/associations



VERRE

Le verre est envoyé vers l'usine de recyclage de Cognac. Le verre est recyclable à l'infini.

44 kg/an/hab

Soit 33 872 tonnes

Recyclé en bouteilles en verre



PAPIERS

Les journaux sont envoyés à l'usine de Chapelle Darblay près de Rouen, pour connaître une deuxième vie.

26 kg/an/hab

Soit 19 826 tonnes

Recyclés en papier journal



Gestes utiles

Les déchets triés de votre maison ont trouvé une seconde vie.

COMPOST

Collectif et individuel

5 496 composteurs distribués en 2016 (100 143 depuis 2004)
4 plateformes et 31 pavillons de compostage collectif



ORDURES MÉNAGÈRES

Les usines de tri-compostage extraient la part biodégradable des ordures ménagères pour la transformer en compost utilisé par l'agriculture.

161 kg/an/hab

Soit 124 797 tonnes

USINE DE TRI-COMPOSTAGE

15 928 tonnes de compost
588 tonnes de ferraille
17 636 tonnes de perte matière

INSTALLATION DE STOCKAGE

44 593 tonnes de refus de tri-compostage
16 281 tonnes de refus de stabilisation
28 988 tonnes d'ordures ménagères

Il existe une différence entre le tonnage réceptionné et le tonnage traité qui s'explique par le stockage dans les fosses et dans la zone de stockage de pointe des TMB, la perte matière (freinte) et le stock au niveau des centres de transfert et des centres de tri.

 Déchèterie

J'AI TRIÉ À LA DÉCHÈTERIE

346 kg
/an/habitant
soit
58%



PLASTIQUE

Recyclé en tuyaux de canalisation, ...

5 kg/an/hab
Soit 3 574 tonnes



BOIS

Recyclé en panneaux de particules, litières pour animaux, ...

24 kg/an/hab
Soit 18 595 tonnes



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Démantelés et recyclés selon les matières

10 kg/an/hab
Soit 7 490 tonnes



FERRAILLE

Recyclée en barres d'acier, pièces mécaniques, ...

13 kg/an/hab
Soit 10 134 tonnes



CARTON

Recyclé en carton d'emballage

12 kg/an/hab
Soit 8 917 tonnes



SOUCHES

Après broyage, les souches sont utilisées en paillage, en bois de chauffage ou deviennent des panneaux de particules

Soit 944 tonnes



DÉCHETS VERTS

Compostés puis valorisés en agriculture

132 kg/an/hab
Soit 101 956 tonnes



PLAQUES DE PLÂTRE

Recyclées en de nouvelles plaques de plâtre

Soit 554 tonnes



Gestes utiles

Les matériaux déposés en déchèterie servent à la fabrication de nouveaux objets ou sont réutilisés.



GRAVATS

55 300 tonnes recyclées en matériaux de remblai
11 192 tonnes enfouies

86 kg/an/hab
Soit 66 492 tonnes



MATELAS

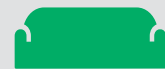
Les différentes matières trouvent une seconde vie dans l'industrie du bâtiment et dans l'industrie de l'automobile

Soit 10 tonnes



POLYSTYRÈNE

Soit 57 tonnes



MOBILIER

Le bois devient des panneaux de particules, les plastiques, des tuyaux de canalisation, ...

14 kg/an/hab
Soit 10 841 tonnes

DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux sont recyclés ou éliminés.

3 kg/an/hab
Soit 2 005 tonnes

FIBROCIMENT

341 tonnes



DÉCHETS ULTIMES

Enfouis dans les installations de stockage.

45 kg/an/hab
Soit 35 101 tonnes

Service public

Qui collecte mes déchets ?

En Vendée, ce sont **17 collectivités locales**, depuis 2017, qui ont en charge le ramassage des déchets et la gestion des déchèteries.



Qui traite mes déchets ?

Le syndicat départemental **Trivalis**, assure le traitement des déchets ménagers en Vendée.

Le traitement se traduit notamment par des opérations de transport et par l'exploitation des installations publiques de traitement des déchets ménagers.

Que finance ma taxe ou ma redevance ?

Les 17 collectivités sont chargées de lever la taxe ou la redevance pour financer la collecte et le traitement des déchets. Une partie de votre taxe ou redevance sert à financer la collecte des déchets, dont les emballages, et la gestion des déchèteries. Une autre partie sert à financer le traitement, la création et la gestion d'installations publiques pour transférer et traiter en Vendée les déchets qui y sont produits. Le respect de l'environnement implique de traiter les déchets en utilisant des techniques complexes et

coûteuses. Par exemple, la création et l'exploitation d'un centre de stockage imposent de protéger le sous-sol, de capter les lixiviats, de traiter les gaz,... A cela, s'ajoute des analyses diverses (sol, eau, air, compost, etc.) également coûteuses. Les recettes provenant de la vente des matériaux (emballages, meuble, ferraille, etc.) et les soutiens financiers reçus des éco-organismes réduisent le montant de votre taxe ou de votre redevance.



Venez liker la page facebook

TOUS CHAMPIONS DU TRI



EN VENDÉE
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT



YES!

SUPER!